









Téléassistance



Prévention



Aide à la fonction



Aide aux d'employeur proches aidants



Alternatives au domicile



Transport accompagné







Leader de l'aide à domicile dans le département de l'Ain et membre du réseau national UNA, l'ADAPA porte et défend des valeurs fortes depuis plus de 60 ans. Elle dispose d'une autorisation délivrée par le Conseil Départemental.

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX PERSONNES DE L'AIN

L'ADAPA vient en aide chaque année à environ 5000 personnes et s'adresse à tous, plus particulièrement à ceux fragilisés par l'âge, la maladie ou le handicap, ayant fait le choix de rester à domicile.

Dans une démarche de **prévention des fragilités** et d'accompagnement des proches aidants, l'ADAPA s'engage à organiser des services d'aide, d'accompagnement, de soins, pour permettre un **maintien à domicile de qualité** tout en respectant le projet de vie des personnes.

Réduction ou crédit d'impôts selon l'article 199 du Code Général des Impôts, sous réserve de modification de la législation.



ÉVALUATION À DOMICILE

GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT







1 ASSOCIATION 24 ANTENNES DE PROXIMITÉ



L'ADAPA est au plus près de chez vous, pour répondre au mieux à vos besoins ! Grâce à ses **24 antennes de proximité**, elle couvre l'ensemble des territoires du département de l'Ain.



WWW.ADAPA01.FR

PAR ADRESSE POSTALE:

4 RUE TONY FERRET BP 159 - 01004 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX!





ADAPA est une association loi 1901 déclarée en juillet 1959, entreprise de l'économie sociale et solidaire. Autorisation du Conseil Départemental de l'Ain, arrêté du 28/01/2021.



Imprimerie du centre - 2 rue Joseph Cugnot 01000 Bourg-en-Bresse